

La « Fiche Mission » Volontaires en service civil dans la fédération.

Accompagnement à la Scolarité Culture, Education, Sports et Loisirs
Fédération dans laquelle se déroule la mission
VAUCLUSE (84)
Secteur, service, fédération sportive de rattachement de la mission
Education Formation
Terrain(s) d'intervention du volontaire en service civil
Avignon et Département du Vaucluse
Objectif de la mission
<ul style="list-style-type: none"> Contribuer au développement des actions d'accompagnement à la scolarité dans les sites d'accueil périscolaires. Les actions d'aide aux devoirs sont largement développées dans les structures périscolaires. La mission tend à développer des projets qui permettent le passage au stade de l'accompagnement à la scolarité en facilitant l'émergence des projets qui tendent vers cet objectif.
Indemnité du (des) volontaire(s)
627,00 euros par mois
Autres prestations fournies
Durée
9 mois
Calendrier de la mission (hebdomadaire et mensuel)
<ul style="list-style-type: none"> Mois 1 et 2 : Prise de contact du terrain en lien avec la tutrice. Mois 3 à 5 : Interventions sur le terrain avec les associations existantes et propositions d'actions. Dernière quinzaine : Bilan et évaluation de son action ainsi qu'établissement de perspectives de continuité de l'action. <p>Du lundi au vendredi. Dans un souci pédagogique, nous décidons de ne pas préétablir de calendrier hebdomadaire précis. En effet, afin de le rendre autonome, il nous semble judicieux de laisser le volontaire s'organiser avec son tuteur de stage dans l'établissement de son planning.</p> <p>Le volontaire sera amené à être présent ponctuellement en soirées.</p> <p>Les vacances scolaires seront un temps privilégié pour la préparation des actions à venir et le bilan des actions réalisées.</p>
Temps de travail hebdomadaire (minimum 26 heures/semaine)
26h/semaine
Tuteur dans la fédération
<p>Nom et Prénom : LOLO Marie-Paule</p> <p>Fonction dans la Fédération : Responsable Secteur Formation</p> <p>Téléphone : 04 90 13 38 00</p> <p>Email : christophe.gamba@laligue84.org</p>
Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire en service civil
<p>Sur la première journée, le volontaire prendra connaissance de sa mission et rencontrera l'ensemble de ses collègues de travail et se familiarisera avec les services de la ligue.</p> <p>Il commencera par suivre des journées d'intervention sur le terrain menées par le responsable de service afin de lui faire découvrir l'environnement associatif et institutionnel local. Un point hebdomadaire sera instauré avec le tuteur. La présence en permanence du tuteur sur le lieu d'exercice, permettra au volontaire d'avoir un soutien régulier si besoin.</p> <p>En fonction de l'autonomie grandissante ou non du volontaire, les points pourront devenir bihebdomadaires voir mensuels.</p> <p>En fin de service volontaire, le bilan sera réalisé conjointement par le volontaire, le tuteur et les permanents de la ligue amenés à travailler avec le volontaire.</p>
Eventuelles formations
Le Volontaire pourra suivre des formations internes à la ligue sur la prise de parole en public, la notion de projet...
Nombre de volontaires attendus en même temps
1

Activités du volontaire

Le volontaire sera amené à :

- Constituer à partir des textes définissant l'accompagnement à la scolarité (charte de l'accompagnement scolaire, textes rédigés par la ligue...) des outils de communication pour présenter le dispositif,
- Participer à des réunions d'information,
- Participer à la formation des équipes éducatives,
- Aider à la mise en œuvre concrète du dispositif dans les sites volontaires,
- Intervenir auprès des enfants, (après accompagnement)
- Accompagner les équipes éducatives dans la recherche de solutions aux problèmes rencontrés.

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

Le volontaire sera amené à rencontrer :

- des enseignants,
- des élèves,
- des partenaires associatifs,
- des institutions, collectivités,
- des membres de la ligue de l'enseignement, national, régional et départemental,
- des bénévoles associatifs

Articulation avec les acteurs en place

En quoi la mission contribue au développement du bénévolat ? Un réseau d'acteurs divers, pour la plupart constitué d'associations locales est présent. L'animation et le maillage de terrain réalisé par le volontaire vont permettre à ce réseau de se dynamiser. La présence d'un volontaire dans notre département, va également faire naître des vocations bénévoles, d'autant plus facilement que les ressources (associations, contacts...) seront aisément disponibles.

En quoi la mission ne concurrence-t-elle pas l'emploi ? La mise en place d'un service volontaire associatif au sein de notre fédération a été l'objet d'une réflexion afin que le volontaire ne soit pas un salarié, mais bien un jeune disposant d'un projet à vocation collective. Notre secteur Formation dispose déjà de ressources en personnel salarié et la relation « personnel ligue / volontaire » se veut être au service du volontaire et de sa mission, tant par l'accompagnement réalisé par le tuteur que par les moyens mis à la disposition du volontaire.

Distinction des rôles entre le volontaire et les différents acteurs intervenant sur le champ concerné : Après une période où le tuteur aura eu pour tâche d'accompagner le volontaire afin de lui faire rencontrer les différents acteurs concernés, le volontaire sera autonome dans sa mission. Chaque acteur devra bien entendu être tenu informé et consulté afin de ne pas intervenir sur leurs prérogatives.

Conditions et moyens de travail

- Prise en charge des frais de transport pour se rendre aux formations civiques mensuelles,
- Mise à disposition d'un espace bureau, téléphone et d'un poste informatique au siège de la fédération.
- Outils pédagogiques du centre de documentation de la fédération.
- Matériel de reprographie, courrier...

Déplacements envisagés

De part sa mission, le volontaire sera amené à se déplacer sur l'ensemble du département de Vaucluse. Les frais de déplacement seront à la charge de la fédération. véhicule personnel souhaitable (remboursement de frais) ou véhicule de service

Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire

- Sens du contact, bon relationnel, qualité pédagogique certaine...
- Mission pouvant convenir à un-e jeune se préparant au métier d'enseignant, de formateur, d'éducateur.
- Permis B